

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mars 2013

COMPTE RENDU

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS : Lionel TAMAIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Ingrid MEUNIER

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- *le compte rendu du conseil municipal du 18 février 2013*

Compte Administratif 2012 – COMMUNE

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte administratif 2012 qui présente un résultat déficitaire d'investissement de 42 669.54 € et un résultat excédentaire de fonctionnement de 126 501.29 €.

Compte Administratif 2012 – ASSAINISSEMENT

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte administratif 2012 qui présente un résultat déficitaire d'investissement de 36 983.58 € et un résultat excédentaire de fonctionnement de 3 985.19 €.

Orientations budgétaires 2013

Préalablement au vote du budget, le conseil municipal valide les orientations budgétaires 2013

Taxes communales 2013

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales

- Taxe d'habitation : 11.31 %
- Foncier bâti : 8.96 %
- Foncier non bâti : 31.22 %
- CFE : 17.11 %

Assainissement communal : tarif 2013

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif de la redevance assainissement 2013 :

- partie fixe : 25 €
- partie variable : 0.85 € le m³

Subventions aux associations communales et intercommunales 2013

Le conseil municipal attribue les subventions qui seront allouées aux associations communales et intercommunales en 2013

Accueil périscolaire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2013 concernant l'accueil périscolaire à l'école de Champoly établi pour un montant de 13 555 € et sollicite l'aide de Caisse d'Allocations Familiales de Roanne et de la MSA

QUESTIONS DIVERSES

- A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à une demande d'un particulier résidant au Piolard relative à l'éclairage public des hameaux

- Monsieur le Maire :
 - donne lecture de la réponse qui a été faite à Josianne et Dominique COGNET quant à la demande qui avait été étudiée lors du précédent conseil municipal
 - informe du montant du remboursement des consommations d'eau, assainissement et électricité des toilettes publiques à l'association Passerelle 109
 - fait part du compte rendu de l'assemblée générale de l'association passerelle 109
 - fait part du compte rendu du conseil d'école

- Ingrid MEUNIER fait part du compte rendu de l'assemblée générale de l'accueil de loisirs du Pays d'Urfé

- Christine CHARRET fait part du compte rendu de la réunion qui s'est tenue à la Communauté de Communes relative au projet de micro crèche sur la commune

Séance levée à 23 h 45

Le Maire
Daniel PEROTTI